

LES POISSONS MUTANTS DE SANOFI

LE 26 SEPTEMBRE 2011 EMMANUELDANIEL

Une étude scientifique révèle la pollution des rivières par l'industrie pharmaceutique. Démonstration dans le Puy-de-Dôme, où une usine Sanofi fabrique des hormones mais aussi des poissons mutants en rejetant ses déchets dans la rivière d'à côté.

Une étude scientifique à paraître dans l'édition du mois de novembre de la revue **Environnement International** [en] confirme la pollution des rivières françaises par l'industrie pharmaceutique. Les recherches ont été menées par l'**Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris)**. Et ont pris pour cas pratique une rivière coulant aux abords d'une usine Sanofi implantée dans le Puy-de-Dôme. Le site, basée sur la commune de Vertolaye, **produit des hormones et des stéroïdes**.

Les scientifiques ont réalisé plusieurs prélèvements au fil de l'eau, en amont et en aval de l'usine. Et ils relèvent des troubles incontestables : présence de perturbateurs endocriniens dans l'eau (influent sur les hormones) ; malformations sexuelles observées chez les goujons à l'abdomen hypertrophié ; taux de goujons intersexués (organes sexuels difficiles à déterminer) allant jusqu'à 80% en aval de l'usine ; et déclin de la densité de poissons.

Un chercheur qui a participé à l'étude de terrain confie même qu'il a rarement vu une rivière aussi dépeuplée. « *Si le problème persiste, on pourrait assister à une diminution voire une disparition de certaines espèces* », analyse **Wilfried Sanchez**, l'auteur de l'étude.

Du goujon venu d'une autre dimension

Hervé Maillard, responsable de l'usine Sanofi depuis mars 2011 insiste sur les difficultés rencontrées pour endiguer le phénomène :



On est en train de chercher l'équivalent d'un sucre dans une piscine olympique. De plus, seuls les goujons sont pour l'instant victimes de malformations (...) Peut-être que notre activité a un impact, c'est pour ça que nous mesurons nos rejets et investissons plusieurs millions d'euros par an pour les réduire.



Le phénomène des goujons au gros ventre était déjà constaté dans un rapport datant de 1996 réalisé par le Conseil supérieur de la pêche (CSP). « *Au départ, on pensait que c'était dû à des retards de ponte chez les femelles* », indique William Sremsky de l'**Office nationale de l'eau et des milieux aquatiques (l'Onema)**.

Mais le problème subsiste. En 2000, des goujons présentant des malformations similaires sont de nouveau pêchés. L'information est transmise à la Direction départementale des services vétérinaires. Dès 2003, l'usine mise en cause par des associations de défense de l'environnement promet de réduire ses émissions d'hormones dans le milieu aquatique.



Pourtant, il faudra attendre 2007 pour que la situation se débloque. L'Onema signale une nouvelle fois le problème aux services de l'eau. Une étude visant à rechercher des pathologies chez les poissons est alors lancée. En 2008, la prise de conscience s'accélère. « *Avec le Grenelle de l'environnement, les mentalités ont changé* », estime Daniel Vigier, Président de la Fédération départementale pour l'environnement et la nature et Vice-président du Comité de surveillance de l'usine Sanofi (Clic) créé en 2005. Un arrêté préfectoral interdit la consommation des poissons de la rivière Dore ainsi que l'abreuvement du bétail. La même année, le ministère de l'Environnement mandate l'Ineris pour analyser le phénomène. Un comité de suivi de l'étude regroupant institutionnels, associatifs et scientifiques est chargé de gérer le problème.

Le goujon transgenre s'installe

Et au cours de l'année 2011, les rapports d'étape de l'étude de l'Ineris provoquent la signature d'un nouvel arrêté préfectoral obligeant Sanofi à faire mesurer ses rejets par un cabinet indépendant et à trouver une solution pour les réduire. Les expérimentations sont toujours en cours et les premiers résultats tomberont à la fin de l'année.

Au plan du droit, il n'existe pas à ce jour de loi limitant les rejets de ce type de substances. Le site est pourtant **classé Seveso seuil haut**, soumis à la réglementation européenne Reach sur les produits chimiques, **certifié ISO 14001** et fait partie des **Installations classées pour la protection de l'environnement (Icpe)**. Mais en l'absence de règles sur les rejets de substances pharmaceutiques, cet arsenal législatif et sécuritaire est peu efficace. L'article 232-2 du Code rural et le Code de l'environnement indiquent bien qu'il est interdit de polluer l'eau mais, sans précisions, cette mesure reste lettre morte, comme une loi sans décrets d'application.

À Vertolaye, associations de protection de l'environnement et direction de l'usine cherchent déjà des solutions, avec l'espoir de servir d'exemple. Daniel Vigier doute pourtant qu'une évolution rapide survienne.



Tant qu'il n'y a pas de risque humain avéré personne ne réagit. La moitié de la faune et de la flore peut disparaître, ce n'est pas grave, les conséquences se mesurent uniquement en victimes humaines et en indemnisation que l'entreprise devra verser.



Si ce vide juridique et scientifique n'est pas comblé, usines pharmaceutiques, stations d'épuration et hôpitaux pourront continuer à recracher des substances médicamenteuses actives sans être contraints de modifier leurs comportements.

PAULINE

le 26 septembre 2011 - 8:48 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il me semble que ces substances sont des micropolluants. En ce cas, une Directive cadre sur l'eau de 2000 exige que les eaux soient traitées pour ces substances avec une obligation de résultat à l'horizon 2015. Elle doit avoir été transposée en Droit Français depuis.

Apparemment, la France a mis en place un Plan d'action national sur les micropolluants. Certains peuvent être traités par filtrage avec des membranes. Des recherches sont aussi faites pour évaluer les capacités dépolluantes de certaines plantes aquatiques en la matière.

VOUS AIMEZ



8

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FABIEN

le 26 septembre 2011 - 13:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Comme dirait mon ami Wikipedia :

"Un mutant est organisme ou une cellule présentant un caractère nouveau dû à une mutation."

"Une mutation est une modification de l'information génétique dans le génome d'une cellule ou d'un virus."

Ici, les poissons ne sont pas impactés au niveau génétique, donc ce ne sont pas des "mutants".

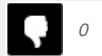
Désolé, même si je comprends que ce soit beaucoup plus vendeur avec le mot mutant.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BENJ

le 26 septembre 2011 - 15:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Fabien +1

Ce genre d'approximations décrédibilisent complètement l'article, alors qu'il est sur le fond complètement justifié.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FRÈD

le 26 septembre 2011 - 16:00 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Qu'est-ce qui permet de dire qu'il n'y a pas de transformation au niveau génétique ???

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BENGAMIN

le 26 septembre 2011 - 19:03 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Et bien FRED, si tu savais ce que sont les hormones et stéroïdes, et que la situation redevient normal après l'arrêt de l'exposition; tu ne poserais pas la question.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GAVROCHE

le 26 septembre 2011 - 19:13 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@ Fabien

Je cite :

"Ici, les poissons ne sont pas impactés au niveau génétique, donc ce ne sont pas des "mutants".

Désolé, même si je comprends que ce soit beaucoup plus vendeur avec le mot mutant.

De l'art d'empapaouter les coléoptères...

Et j'adore le mot "impacté". Vachement branché, le truc.

Bref, si un jour votre pénis tombe, où si vous êtes soudain "enceint", serez vous un "mutant" ? Ou juste un gars "objectif" qui lit wikipédiatre ? Avec un gros ventre ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BENGAMIN

le 26 septembre 2011 - 20:44 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

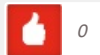


Je cite :

"Bref, si un jour votre pénis tombe, où si vous êtes soudain "enceint", serez vous un "mutant" ? Ou juste un gars "objectif" qui lit wikipédiatre ? Avec un gros ventre ? Elle est bonne ?

Sinon le réponse est : un mutant. Mais pas parce qu'il a reniflé la plaquette de pilule de sa femme mais plutôt parce qu'il a été exposé à un CMR.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

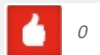
SCOUBI

le 27 septembre 2011 - 10:03 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ces substances sont en effet des micropolluants, ou encore des PBT, des composés persistants bioaccumulatifs et toxiques. Pauline parle de technique membranaire mais j'ai lu dans Environnement Magazine qu'il existe une technique développée par une PME toulousaine, le procédé Loïlyse, qui élimine tous ces composés regroupés sous le terme de xénobiotiques.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ALIX

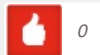
le 27 septembre 2011 - 14:50 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Depuis quand un poisson peut-il être transgenre ? Même un humain ne l'est pas, bien que ceux qui veulent se présenter "elles" ce soient autobaptisés ainsi alors qu'ils gardent leurs attributs sexuels masculins, donc finalement restent masculins. C'est une très mauvaise traduction de "transgender". Le mot en lui-même n'a aucun sens. Trans : mouvement, transition, transitoire. Genre : masculin ou féminin au niveau moral, pas au niveau physiologique. La transition physiologique est en cours ou elle est terminée. Si elle est en cours c'est "transsexuel" même si le terme reste très barbare. Faites attention aux mots employés quand vous écrivez un article. Le mot est par essence racoleur. On est physiologiquement un homme, une femme ,ou un transsexuel quand c'est de femme vers homme jusqu'à ce que la transition soit terminée, et transsexuelle quand c'est d'homme vers femme jusqu'à ce que la transition soit terminée. Donc, ces poissons sont intersexué(e)s, oui, ou transsexuel(le)s.

Petite explication dans le texte...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ALIX

le 27 septembre 2011 - 15:01 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



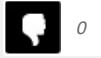
@BenGamin : Euh... Après plus de 6 mois d'imprégnation hormonale continue, les effets sont considérés irréversibles chez l'être humain. C'est la recherche de tout(e) transsexuel(le) avant opération. Surtout si, dans le cas MtF, il est combiné à l'acétate de cyprotérone qui stérilise pratiquement à coup sûr au-delà de 6 mois de prise. Donc... Ce n'est pas réversible une fois franchi un certain seuil... L'acétate de cyprotérone est un dérivé de la progestérone, donc un dérivé hormonal sexuant.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PAK

le 27 septembre 2011 - 15:54 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Mais c'est toujours pas des mutants. Les mutations génétiques impliquent modification de l'ADN, souvent sur plusieurs générations.

Les modifications hormonales c'est pas au même niveau (ça n'en reste pas moins un sacré problème!)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ALIX

le 27 septembre 2011 - 15:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



En effet, ce ne sont pas des mutants, ni des transgenres. Ce sont des poissons dont les caractéristiques sexuelles ont été altérées.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

EMMANUELDANIEL

le 27 septembre 2011 - 16:07 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Comme je le précise dans l'article, le terme utilisé par les scientifiques (en anglais) est "intersex".

Traduit comme suit : "malformations sexuelles observées chez les goujons à l'abdomen hypertrophié ; taux de goujons intersexués (organes sexuels difficiles à déterminer) allant jusqu'à 80% en aval de l'usine ; et déclin de la densité de poissons."

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ALIX

le 27 septembre 2011 - 16:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Alors pourquoi parler de "transgenre" ? Je réitère, c'est racoleur, surtout dans l'ère du temps.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ULFO25

le 27 septembre 2011 - 22:16 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Le problème de l'eau des rivières est assez grave. Etant pêcheur en Franche-Comté, il est navrant de constater qu'il y a de plus en plus de pollutions donc d'interdictions de consommer les poissons pêchés.

Cet été il y a eu un paysan qui a foutu toute une benne de pesticides dans une rivière nommée "La lanterne" en Haute-Saône. Donc le problème vient aussi bien de l'industrie (pharmaceutique ou autre) que de l'agriculture voire même de nos pratiques quotidiennes. Tout cela doit se gérer en amont grâce à des lois fortes et contraignantes. Mais nos politiques en ont-ils le courage ? Rien n'est moins sûr.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DOUDIN PATRICK

le 28 septembre 2011 - 19:30 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



pour vivre nous avons besoin de 4 éléments

une terre non polluée

de l'eau non polluée

de l'air non pollué

du soleil

ou en sommes nous arrivés???????

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LOUIS

le 4 novembre 2011 - 6:06 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



si les intelos avaient un peut plus de coeur et de courage...

vous avez laisser faire et vous vous dissertez de la pureté de langage des rebelles.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CAHOREAU

le 26 janvier 2012 - 22:14 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je suis obligée d'aller travailler et je participe indirectement à cette pollution...Et les pêcheurs qu'en pensent-ils de ces goujons? Les pêcheurs travaillent -ils pour l'entreprise Sanofi?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

3 pings

le jUbIog » En auvergne, rien ne se perd, tout se transforme... même les poissons. le 27 septembre 2011 - 22:39

[...] cette grosse usine à branler les mouches, a omis un léger détail. Tout tout petit détail : Surtout ne pas déverser leurs merdes d'hormones dans la rivière. Bizarrement, en aval de l'usine, les poissons deviennent difformes et leurs parties intimes [...]

L'industrie pharmaceutique pollue les rivières | Chrétienté Info | Eglise Catholique le 29 septembre 2011 - 1:41

*[...] L'industrie pharmaceutique pollue les rivières Le Salon Beige , le 28 septembre 2011
Lu ici : [...]*

La pollution des rivières françaises par l'industrie pharmaceutique « Eau mon dieu ! le 29 septembre 2011 - 16:44

[...] d'informations sur le site d'OWNI.FR et l'article « Les poissons mutants de SANOFI ». "Aimer" ceci : "J'aime" Soyez le premier à aimer ce post. Publié par [...]